

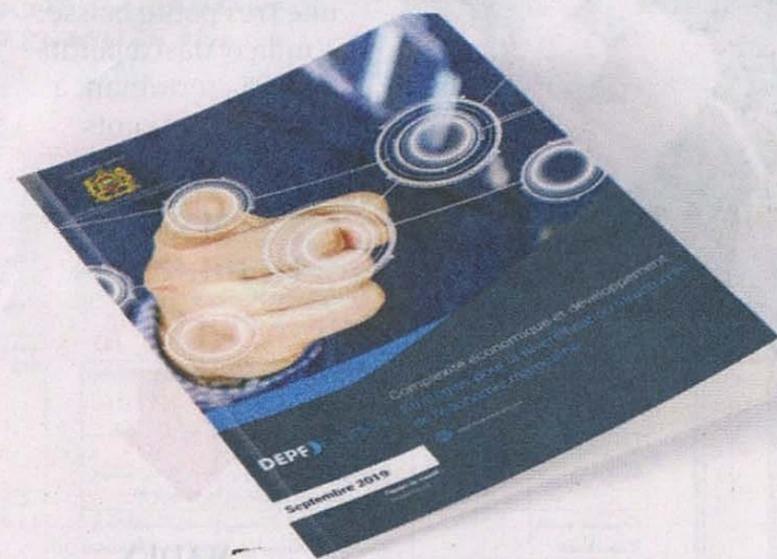
Une énième étude pour rien !

Mobiliser à brève échéance les gisements d'opportunité sectoriels, favoriser le passage à un nouveau palier d'industrialisation du pays et relayer en permanence l'action des pouvoirs publics par des mesures d'accompagnement à caractère transversal. Ces 3 recommandations, issues du dernier rapport de la DEPF, seraient la clé pour assurer une diversification structurelle de l'économie nationale. Des généralités, aucune mesure concrète.

Comment assurer un meilleur développement économique au Maroc ? La Direction des études et des prévisions financières (DEPF), relevant du ministère de l'Économie et des finances, identifie trois pistes. Celles-ci sont notifiées dans son dernier rapport «Complexité économique et développement : Stratégies pour la diversification structurelle de l'économie marocaine».

Le document d'une trentaine de pages renferme les actions susceptibles d'impulser la complexité économique du pays et d'en faire un levier d'accélération du processus de croissance et de développement. La première recommandation est de «mobiliser à brève échéance les gisements d'opportunité offerts dans plusieurs secteurs de l'économie nationale». Ceci ouvrirait de nouvelles perspectives en termes d'élargissement du spectre de la richesse nationale et de créations d'emplois durables et de qualité.

Ainsi, à titre d'exemple, quelques filières agricoles, dont l'agroalimentaire, pourraient constituer un levier de croissance important et un facteur clé d'amélioration des conditions de vie des populations rurales. «Une meilleure intégration amont-aval de la filière agroalimentaire



Le rapport de la DEPF est intitulé «Complexité économique et développement : Stratégies pour la diversification structurelle de l'économie marocaine».

Selon le rapport de la DEPF, une attention particulière devrait être accordée aux filières de l'économie verte (solaire, éolien, smart grids...).

et sa modernisation compétitive favoriseraient ses performances à l'export et partant sa contribution à la valeur ajoutée nationale», estime le rapport. Autre proposition : le redéploiement compétitif de l'industrie, notamment dans les métiers mondiaux du Maroc, permettrait d'élargir la frontière de production autant pour rehausser la capacité de ce secteur à satisfaire le marché domestique que pour propulser davantage son offre exportable. Dans le secteur tertiaire, «un élan supplémentaire serait nécessaire pour conforter la dynamique observée au cours des dernières années, en mobilisant pleinement le potentiel de certaines activités phares, comme le tourisme et le secteur financier. Il s'agit également de promouvoir intensément les activités à caractère structurant, comme la logistique et les activités entrant dans le cadre de la nouvelle économie», soulignent les auteurs. La deuxième recommandation du rapport est de «favoriser le passage à un nouveau palier d'industrialisation du pays». Selon le document de la DEPF, une attention

particulière devrait être accordée à la mise en œuvre réussie de la stratégie d'industrialisation. «Cette stratégie gagnerait à être axée davantage sur une articulation judicieuse avec la politique commerciale et celle relative à l'attractivité des investissements étrangers, tout en créant les conditions propices à l'internationalisation des PME-PMI marocaines, notamment en Afrique subsaharienne et dans certains marchés relevant du pourtour méditerranéen», indiquent-ils. C'est pourquoi, en plus des spécialisations retenues dans le cadre des métiers mondiaux du Maroc, «une attention particulière devrait être accordée» aux filières de l'économie verte (solaire, éolien; smart grids...). L'idée ici est d'inscrire les options d'industrialisation du Maroc en parfaite cohérence avec les exigences de la durabilité environnementale. Industrie culturelle et artistique et secteurs fortement intensifs en savoir-faire traditionnel sont une nouvelle génération de métiers mondiaux du Maroc qu'il serait en outre judicieux de promouvoir pour asseoir l'industrialisation du pays sur des bases solides et pérennes. Par ailleurs, «les mesures exigées envers les investisseurs étrangers, en termes de contenu local minimum, devraient être généralisées à l'ensemble des filières industrielles, pour favoriser le transfert de connaissances et de technologies et permettre l'émergence, dans le cadre de joint-venture, d'un tissu performant d'entreprises industrielles locales», propose le document. Enfin, la participation au développement d'un réseau de production régional permettrait au Royaume d'assurer le rôle de catalyseur des IDE industriels vers les autres pays africains, avec la perspective de renfor-

cer le positionnement de la région dans les chaînes de valeurs mondiales.

Accompagnement transversal

Troisième recommandation de la DEPF, «relayer en permanence l'action des pouvoirs publics par des mesures d'accompagnement à caractère transversal». Selon le rapport, une attention particulière «devrait être accordée à certains facteurs structurant pour faciliter la transformation structurelle de l'économie nationale et l'asseoir sur des bases solides et pérennes». Les mesures préconisées pour y arriver incluent l'impulsion constante du climat général de l'investissement, en accélérant notamment la dématérialisation des procédures, la lutte vigoureuse contre la corruption et l'accès au foncier. Autres mesures proposées, l'optimisation du fonctionnement des instances de régulation économique pour garantir les conditions d'une concurrence saine et loyale et restaurer la confiance des opérateurs économiques. La promotion de la formation aussi bien initiale que continue dans les filières techniques, le soutien à la recherche et à l'innovation, à travers notamment des incitations au dépôt des brevets, à la recherche & développement et aux partenariats entre le secteur privé et la sphère académique sont également des chantiers structurants de nature à favoriser la transformation structurelle de l'économie marocaine. L'ensemble de ces recommandations a pour objectif d'améliorer l'indice de complexité économique du Maroc. Cet indice permet de classer les pays selon le niveau de complexité tel que révélé par leurs paniers d'exportations. Le pays a connu une légère progression de son classement, passant de la 69e en 1990 à la 65e place en 2016. Maigre score ! ■

Abdelhafid Marzak